



Déclaration liminaire – CUEP 11 juillet 2024

Monsieur le directeur général,

Dans cette déclaration liminaire, la CGT abordera 3 points :

1 - Il y a tout juste une semaine, l'ensemble des OS présentes autour de cette table ont appelé à une journée de mobilisation et de grève. Cette journée n'a pas été décidée par nos organisations mais bien par les personnels réunis en assemblées générales. Ces AG ont réuni des centaines de collègues permettant ainsi d'exprimer leur incompréhension, leur frustration et leur colère. Comme le baromètre social le montre, oui, ils sont fiers de travailler à la CDC, oui, ils apprécient leur travail mais non, ils ne comprennent plus les choix fait sous votre direction.

Ce sont ainsi 500 collègues, sur l'ensemble des différents sites, qui se sont réunis dont plus de 250 à Angers.

Au-delà le l'ordre du jour de ce CUEP, notre question est simple : **allez-vous enfin entendre leurs demandes ? quelles réponses allaient vous donner à ces personnels ?**

Nous vous rappelons que le non-renouvellement de nos collègues CDP a mécaniquement un impact sur la charge de travail des agents pérennes, avec pour conséquence un accroissement certain des RPS et qu'en tant qu'employeur, il vous incombe de protéger votre personnel.

2 – un début de réponse semblerait être ce point d'information à l'ordre du jour concernant : « la *politique de l'emploi public au sein de l'EP* ». Pour la CGT, on vous le dit très franchement cela est totalement insatisfaisant, encore une fois, vous n'êtes pas au rendez-vous de l'enjeu !

Monsieur le directeur général, vous héritez d'une situation créée par vos prédécesseurs certes, mais le problème est que la politique RH que vous mettez en place ne répond en rien aux enjeux, c'est grosso modo la même politique depuis plus de 15 ans ! Sur les 6 axes présentés dans le document, on retrouve ce que la DRH nous sert depuis 10 ans avec les effets magnifiques que l'on constate aujourd'hui...

Déjà sur la forme, la CGT est étonnée de découvrir ce document en CUEP. Ce document n'a fait l'objet d'aucune discussion préalable avec les organisations syndicales. Il existe des commissions spécialisées, notamment la commission « emploi-formation » dans laquelle un début de discussion aurait pu être mené, où l'échange aurait pu nourrir la réflexion de la DRH ; mais à l'image de ce que vous pratiquez, rien, aucun échange. Vous disposez, vous imposez. La dernière commission a eu lieu le 11 juin et rien ! Ce n'est pas normal. Vous n'êtes pas au rendez-vous de l'enjeu !

Nous tenons ici à rappeler certaines de nos revendications concernant l'emploi public :

- **Un plan de titularisation de l'ensemble des CDPI actuellement en poste pour lutter contre la précarité et inverser mécaniquement le ratio, fonctionnaire/privé ;**
- **Le recrutement de fonctionnaires C, B et IRA à la hauteur des besoins ;**
- **La mise en place d'un concours A par spécialité et concours B spécifique CDC**

La dérive constatée est telle, il faut une réelle rupture avec les us et coutumes de la DRH et des managers.

3 – Enfin, et comme tout est lié, peut être le principal : le 7 juillet s’est exprimé une envie, un besoin de changement fondamental avec la politique menée depuis maintenant 7 ans et au-delà.

Parce qu’elle est placée sous le contrôle du Parlement et non de l’exécutif, la Caisse des dépôts est en première ligne, dans son statut, sa gouvernance et ses missions, pour tirer les leçons de cette élection et contribuer à la mise en œuvre concrète du programme sorti majoritaire.

Dans les prochains jours, il va falloir renouveler la commission de surveillance en fonction des résultats issus des urnes en désignant 3 nouveaux députés et 3 nouvelles personnalités désignées par le ou la futur-e présidente de l’Assemblée nationale. Conformément au résultats des urnes, le ou la future présidente de l’instance devra être issu-e du Nouveau Front Populaire, première force à l’Assemblée.

En effet, comment nous parler de respect d’un budget 2024 qui ne tient plus si demain est décidé l’augmentation de 10% du point d’indice des fonctionnaires ?

Pourquoi stopper les recrutements si nos missions sont appelées à se développer et si la retraite à 62 ans est réinstituée ?

Aussi, la CGT réaffirme son exigence d’un moratoire sur le non-remplacement des CDP ainsi que la réouverture des postes à la mobilité le temps qu’une nouvelle commission de surveillance soit installée. Cette nouvelle commission de surveillance sera, nous l’espérons fortement, dotée d’un nouveau mandat pour une réorientation de la politique de notre EP que ce soit en termes d’emploi, de budget et de stratégie. On lisait hier dans la synthèse presse que : « *Le NFP envisage également de s’appuyer sur un pôle public bancaire, incluant la Caisse des Dépôts (CDC) et Bpifrance, pour accorder des financements à taux préférentiels aux PME et TPE* ».

Pour la CGT CDC, cela irait évidemment dans le bon sens !

Il est grand temps d’écouter votre personnel, d’entendre sa colère et de lui apporter des réponses à la hauteur de sa mobilisation car aussi sympathique qu’il soit, votre message d’hier ne réponds pas à leurs demandes.

Merci pour vos réponses.